

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2012

A 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX – Madame Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER - Pierre VALLENSANT - Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : Madame Patricia SIMONIN – Monsieur Didier LOUVET.

Monsieur Sigismond ROZANSKI a été nommé secrétaire de séance.

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2012 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 08 juin 2012. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – R.P.I. :

Une réunion entre les parents des élèves scolarisés au RPI Grézolles/St Julien d'Oddes/Souternon a eu lieu le 21 juin dernier à St Julien d'Oddes. Les 2 points suivants ont été commentés :

1. Transport scolaire :

Un premier projet de circuit a été élaboré entre les 3 maires et un représentant du Conseil Général. Ce circuit demande à être affiné. Un questionnaire a été transmis aux familles afin de connaître les points d'arrêts véritablement nécessaires. Un circuit sera ensuite transmis au Conseil Général par Jean-Louis GAILLARD, organisateur secondaire du transport scolaire du RPI.

2. Garderie et cantine :

Une garderie scolaire sera mise en place sur les écoles des 3 communes tous les jours scolaires.

Elle sera gratuite les matins de 8 H à 8 H 35 et les soirs de 16 H à 17 H.

Elle sera payante (sur demande 24 H à l'avance) de 7 H 30 à 8 H et de 17 H à 18 H. Le coût est de : . utilisateurs permanents : 60 € par trimestre

. utilisateurs occasionnels : . à la journée : 2.50 €

. pour 10 journées : abonnement de 20 € payable à l'avance.

Il sera facturé aux familles 3.20 € par repas servi aux enfants.

Un questionnaire a été adressé à chaque famille pour connaître leur intention d'utilisation de la garderie et surtout les lieux d'utilisation, puisqu'il y a possibilité de regrouper les enfants d'une même famille sur un même lieu de garderie. Date de retour du questionnaire : jeudi 28 juin 2012.

Madame le Maire développe les points suivants qui concernent également l'école :

3. Personnel :

Le CUI de Mme JONINON se termine le 18 septembre prochain. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour qu'une demande de renouvellement soit faite auprès de Pôle Emploi.

L'enseignante de l'école de Grézolles a émis le souhait d'avoir une personne pour l'aider. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour que ce soit Madame Chantal Mignéry, qui travaille également à S Julien d'Oddes. Les modalités de contrat et les horaires seront affinés avec l'enseignante et Madame Mignéry.

4. Organisation matérielle de la rentrée scolaire :

Une matinée « déménagement » est prévue le mardi 10 juillet.

III – EAGB :

1. Contrat Communal d'Aménagement (COCA) :

Madame le Maire donne connaissance du projet de contrat qui sera proposé en commission au Conseil Général le 16 juillet 2012.

Une demande de dérogation a été adressée à Mr le Président du Conseil Général pour l'achat des bâtiments Jouselin (concernés par le bail Gerin).

A faire rapidement :

. un dossier de demande de subvention au titre des Amendes de Police pour les travaux de sécurisation de la RD 1

. une demande de dérogation pour la réalisation des travaux à l'entrée du bourg, côté St Just en Chevalet, en même temps que les travaux du grand Essart.

2. Terrain Samin :

Les héritiers de Madame Fernande Samin sont vendeurs du terrain situé au Plat à 11 € le m².

Maître DUIVON, notaire, a été consultée pour établir la procédure à suivre.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour l'achat de ce terrain à 11 € le m² et autorisent Madame le Maire à procéder aux formalités d'achat puis aux différentes démarches nécessaires au projet final.

IV – ASSAINISSEMENT :

Les tests fumigènes ont été réalisés. Un rapport a été adressé en mairie et au Bureau d'Etudes F2i.

Les interventions TV auront lieu début juillet.

Monsieur JAY, de F2i, commence à monter le dossier de consultation des entreprises, qui sera ensuite envoyé au Conseil Général pour demande de subvention.

V – VOIRIE :

. Grand Essart (voirie 2013) : Monsieur Goutorbe, de la DDT doit nous proposer un projet financier mis à jour pour l'accès côté RD1. Il trouve intéressant de procéder aux travaux de nettoyage et aux premiers aménagements de la butte. Les membres du Conseil Municipal approuvent le devis de Rémy Chaux, de 900 € H.T.

. Grand Essart (chemin reliant la rue du Grand Essart et la RD26 – voirie 2012) : Monsieur Goutorbe nous proposera un projet d'aménagement ainsi qu'un devis estimatif.

. Rue du Père Lachaise : une estimation sera faite par Monsieur Goutorbe. Elle servira à demander une subvention au Conseil Général.

. chemin Bourdelin/Vallensant : Madame Clément doit rencontrer le Maire de St Julien le vendredi 29 juin.

. chemin des Mines : Rémy Chaux fera les travaux fin juillet.

. le taillage des bordures de chemins est en cours.

VI – SIEL : compétence EPAT (Etude Prospective d'Aménagement du Territoire) :

Par l'adhésion à cette compétence, le SIEL assure la réponse aux demandes de certificats et autorisations d'urbanisme.

2 options sont proposées :

. option 1 : assistance opérationnelle dans le cadre de pré-aménagement, modification ou révision partielle des POS/PLU, Taxe d'Aménagement.

Cette option inclut une expertise technique sur les différents réseaux ainsi qu'une assistance administrative pour les différents aménagements.

. option 2 : assistance opérationnelle pour l'élaboration, la révision générale des documents d'urbanisme.

La durée d'adhésion à la compétence EPAT est de 6 ans. Son coût est de 100 € par an. Les options sont facturées à l'acte, uniquement si la commune sollicite le SIEL pour une étude (option 1 : 300 €, option 2 : 600 €)

Les membres du Conseil Municipal décident d'adhérer à la compétence EPAT du SIEL, ainsi qu'aux 2 options proposées.

VII – QUESTIONS DIVERSES :

1. Matériel de l'employé communal :

La liste du matériel appartenant à la commune de Grézolles, et à la commune de Nollieux a été faite. Une convention sera établie entre les 2 communes.

2. Réunions diverses:

- . du SI des Eaux de la Bombarde :
 - . du Bureau de la CCVAI + la Commission Economie : rencontre avec l'ADEL (Agence de Développement Economique de la Loire) et le SCOT Loire Centre : les élus doivent s'interroger sur les prévisions des espaces nécessaires au développement des entreprises , de l'artisanat et du commerce.
 - . point sur l'ORC (Opération Rurale Collective du roannais)
 - . risque incendie : une réunion est programmée le lundi 25 juin à Montrond Les Bains
 - . un Conseil Communautaire aura lieu le mercredi 27 juin prochain.
3. Une mise à jour du topoguide intercommunal comprenant 16 circuits est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.